



SEANCE DU 18 mars 2014.  
Restitution de l'intervention de :  
Guy Lobrichon

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : « Errare humanum est, perseverare diabolicum ! La diabolisation médiévale de l'erreur »  
deuxième partie

Ce soir je vais redémarrer, et, en fait je m'en tiendrais au XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle. Vous vous souvenez que la semaine dernière je me suis livré à ce petit exercice de la typologie à partir du vocabulaire, et puis j'ai dressé les catégories de l'erreur du point de vue du médiéviste et aussi du point de vue des sources médiévales, j'en ai détaillées quelques unes parmi des variétés infinies de l'erreur.

Vous le savez bien, et nous le savons tous, l'erreur est quotidienne chez chaque être humain. Si elle ne l'est pas vraiment, elle est soigneusement cachée par toutes sortes de tactiques auxquelles nous sommes accoutumés depuis notre enfance. J'ai donné donc les outils qui permettent d'identifier l'erreur et de la connaître.

Identifier l'erreur, c'est la dénoncer, c'est l'écraser, pour un médiéviste. Je ne parle pas en homme du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'erreur identifiée c'est l'erreur mise à nu, l'erreur dénoncée, l'erreur écrasée. Et une erreur écrasée c'est la vérité glorifiée, s'il y a une morale de l'erreur c'est celle de son effacement, de son abolition ; l'erreur doit faire place à la vérité.

Pensant à votre bien être, j'ai voulu vous montrer le moyen d'échapper à l'erreur, le moyen d'en sortir, par la bonne porte naturellement, pour entrer ailleurs, entrer par une autre porte.

Mon devoir d'historien n'est pas de vous enseigner une morale qui serait exemptée de toute faute et erreur. Ce devoir d'historien, je le conçois plutôt comme une invitation à penser, une exhortation à réfléchir sur des dangers inattendus. Là vous retrouvez l'homme du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'historien du XXI<sup>ème</sup> siècle, parce que l'historien parle toujours depuis son temps présent et dans un dialogue avec le passé, c'est dans ce dialogue qu'il peut se passer des choses intéressantes.

J'ai commencé à vous montrer la semaine dernière un dévoiement historique : il y eu en effet un temps où certains maîtres, pas tous bien sûr, des maîtres qui enseignaient comment se détourner de l'erreur pour choisir le bon parti de la vérité. Ces maîtres là se sont métamorphosés en dangereux boutefeux : voici comment le maître de vérité s'indigne vis à vis de l'erreur commise et du fautif, allant jusqu'à perdre le jugement et sombrer dans des erreurs pires que celles qu'il a dénoncées. Cela c'est produit entre 1150 et 1240 environ, et depuis lors ça n'a cessé d'empirer jusqu'en plein XVI<sup>ème</sup> siècle, on peut même dire jusqu'au temps de Louis XIV.

Je pars d'un constat : il n'y a pas de place à l'erreur dans ce monde médiéval. En tous cas celui dans lequel j'essaie de vous accompagner, pas de place à l'erreur, donc, et je vous ai dit pourquoi : parce que la vérité doit-être cohérente, elle doit-être englobante ou elle n'est pas. Il y a un système du monde, d'un monde créé avec ses hiérarchies, et ce monde là, lui, est de l'ordre de la vérité. On ne peut pas le changer impunément, toute erreur en fait doit-être disqualifiée parce qu'elle est dangereuse pour cet ordre, l'erreur en effet est par nature incohérence.

A partir de ce constat, on fait un deuxième pas, on passe à la dénonciation du coupable de l'erreur. Une dénonciation qui n'est peut-être pas publique, elle est en tous cas brimée par le moyen de la pénitence, par ces mécanismes de l'aveu qui se sont mis en place progressivement

au fil du temps. Je ne vais pas entrer dans l'histoire de la pénitence, mais aujourd'hui elle est assez claire : la pénitence est restée publique pour les gros pécheurs (par le poids du péché), cette pénitence donc atteignait ceux qui s'en prenaient véritablement à l'ordre social, donc pénitence publique. La pénitence privée concernait les moines essentiellement, puis petit à petit l'ensemble des ecclésiastiques, ensuite à partir des XI<sup>ème</sup>, XII<sup>ème</sup> siècles les laïcs (vous et moi) de plus en plus.

Cela dit revenons à ce devoir de dénoncer l'erreur ; dénoncer l'erreur, ça commence par l'admonestation, inviter à la pénitence, à la repentance permanente. Chaque jour se commet un certain nombre de fautes, évidemment au moyen âge, on ne se penchait pas trop sur les petites fautes, celles que les précepteurs des XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles essayaient d'arracher aux petits enfants. Tout cela était loin des perceptions ordinaires, on essayait quand même de faire comprendre la nécessité d'une repentance permanente, être aux aguets face à l'éventualité d'une faute, c'est à dire d'une erreur. Donc inviter aussi à la conversion qui est le moyen le plus efficace, en tous les cas réputé efficace, de spiritualiser l'erreur, de la métamorphoser en quelque chose d'utile. Il y a aussi cet aspect utilitariste de l'erreur, repérer l'erreur, l'identifier, la dénoncer, c'est utile, utile pour l'individu, pour le groupe.

Oui l'erreur a des vertus spirituelles ; d'accord tout le monde n'était pas persuadé de cela, je vous l'accorde : il y a des rigoristes, et ils sont légions, depuis les premiers siècles du christianisme qui pensent que la main qui a erré, qui a fauté, doit-être coupée. Et puis éventuellement la deuxième main s'il y a récidive.

En fait la sagesse commune a toujours fait dire qu'il vaut mieux affirmer avec force que le pardon existe, et qu'il est réitérable sans cesse, une faute commise peut-être pardonnée et sans cesse pardonnée. Le pardon n'est pas donné une fois pour toute, il doit se redonner indéfiniment ; on peut faire pénitence de multiples fois, c'est ce que rappellent tous les savants depuis l'antiquité.

Il y a ensuite un autre pas qui est le devoir d'arracher l'erreur, l'extirper, et ceci dès à présent, il ne faut pas attendre : tu commets une erreur, tu vas vite te faire pardonner et si tu ne le fais pas toi même, un autre doit pouvoir te le dire. Alors cela suppose que l'on y réfléchisse un tout petit peu, cela suppose une surveillance permanente de tous les individus. Les sociétés traditionnelles n'ont pas, croyons nous, les moyens d'opérer cette surveillance ; et bien détrompez vous, c'est que le groupe, lui, s'en charge et veille à ce que les membres du groupe, notamment les jeunes, restent sur le droit chemin fixé par les règles.

Je vous donne une citation de ce juriste que j'ai cité la dernière fois Gratien qui est le grand juriste du milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, celui qui est à la source même de ce que les spécialistes appellent le droit canonique, c'est à dire le droit des églises occidentales : « *Bien que catholiques, si les hérétiques se perpétuent, il faut donc extirper l'erreur des hérétiques, mais pas les rites qu'ils partagent avec l'église* » ; en fait extirper, mais en veillant à ce que ce qui reste de bon chez les hérétiques, les pratiques qui sont partagés par les hérétiques et aussi les orthodoxes, ne soient pas atteintes, ça c'est le devoir du groupe, veiller à ce que l'ordre soit maintenu, une certaine régularité rituelle.

Il faut, en somme, dire à présent, en finir avec l'erreur qui n'aurait jamais dû être après que l'odeur de la vérité emplisse le monde, et le monde tout entier. Pour mieux faire, il faut frapper la tête, viser la tête, c'est ce que j'ai évoqué la semaine dernière à propos de la responsabilité des évêques et des hiérarques, lorsqu'ils sont avertis des péchés de leurs ouailles, et notamment des péchés des prêtres.

Le principe est un principe juridique parfaitement connu de tous les juristes des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, « *quis nec resisti errori consentit* » (celui qui ne résiste pas à l'erreur y consent). C'est une formule didactique, qui ne dit mot consent, donc c'est quelque chose de grave et cela implique une collaboration de tous ceux qui ont une petite once de pouvoir, pour que l'erreur soit sans cesse pourchassée, éradiquée.

Fraper les coupables, c'est frapper aussi ceux qui abandonnent ces coupables à leurs erreurs. Il y a donc une extrême gravité, vous le comprenez bien, du silence devant l'erreur des subordonnés ; il faut enfin châtier parce que le châtiment est très utile, pour chaque individu, pour

le groupe, car, pour le groupe cela peut avoir une valeur exemplaire ; c'est en tous cas ce que disent les médiévaux.

Aujourd'hui les juristes, les sociologues, débattent sur ces problèmes de l'exemplarité mais, pour des médiévaux, le châtement peut être utile car il est du même ordre que ce geste par lequel on coupe le bras pour éviter à l'individu d'être grignoté par la gangrène. Je l'avais dit la dernière fois, le but ultime de cette démarche est de se débarrasser de l'erreur et de la faute ; je vous l'avais bien dit précédemment que, de l'erreur à la faute, la distance est extrêmement faible, et parfois il est un petit peu difficile de dire s'il s'agit d'une simple erreur ou s'il s'agit d'une faute. Le but est de pouvoir parvenir à entrer dans un monde sans erreur, sans trouble, un monde purifié, où les êtres humains sont unis dans un même amour des autres, du groupe et de la société toute entière ; évidemment ceci c'est le rêve, le rêve d'une société envahie par sa propre perfection, un monde d'où l'erreur serait absente.

Je ne m'occupe pas ici, vous l'avez compris, de la petite erreur de parcours, du carrefour où le chevalier pousse son cheval du mauvais côté (faute d'information, de panneaux routiers), je m'occupe là de l'erreur liée à la nature pécheresse de l'homme. Et bien au fil du temps, les maîtres de ce monde ont voulu en finir avec l'erreur, non pas avec l'erreur banale, insignifiante que je viens de signaler, non pas avec l'erreur des sens et de la perception, mais avec l'erreur qui touche à la sécurité des institutions et à la loyauté des croyances et des doctrines, pourquoi ?, parce que l'erreur est la fille du démon, elle est d'œuvre diabolique et elle est contagieuse.

A partir du XII<sup>ème</sup> siècle, on a entrepris en occident de durcir la lutte contre l'erreur et donc de la diaboliser. J'entre vraiment dans le sujet annoncé : *perseverare diabolicum*, la deuxième partie de la maxime *errare humanum est*, persévérer c'est diabolique. Pour réfléchir sur ces questions là, je suggère de rappeler très brièvement ce qui se passait jusqu'au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle.

L'erreur que l'on pourchasse, mis à part les erreurs de comportement, les désordres, on parle peu au moyen âge de ce qui devient "*une tarte à la crème*" par la suite, la sodomie qui devient une sorte de privilège des hérétiques, c'est une forme imaginaire du péché, de l'erreur. En revanche, ce que l'on dénonce et ce que l'on scrute c'est l'erreur doctrinale : elle est très déconseillée, parce que toute erreur doctrinale fait entrer le ver dans le fruit de la religion. Mais je constate que cette erreur doctrinale n'est condamnée que dans des grandes assemblées de papes et n'est pas condamnée autrement que par l'exigence d'un aveu et d'une demande de pardon, dans tout l'occident après le temps des persécutions.

A partir du moment où l'empire romain est devenu chrétien, on peut mettre des individus déviants, des doctrinaires un peu trop opposés, au cachot, en prison, mais on ne procède pas à des assassinats de doctrinaires déviants. Cela va changer, et il a une deuxième manière de punir, qui elle est beaucoup plus fréquente : plutôt que de mettre quelqu'un en prison, c'est embarrassant, surtout que ce sont souvent des gens cultivés qui ont un certain pouvoir, le pouvoir de la culture est respecté dans ces temps anciens, ces gens là vont donc être attaqués d'une manière qui, en effet, du point de vue du spécialiste peut être terrifiante, c'est que l'on brûle ses œuvres.

Le pape Grégoire le Grand est suspecté par un de ses diacres, d'avoir des idées qui sont un petit peu malsaines ; le diacre va faire jeter au feu des livres du pape Grégoire, je n'insiste pas car le pape Grégoire n'adorait pas les maîtres de Rome, puissants, et d'autre part il y a une autorité morale, spirituelle incontestée dans l'église latine de l'occident. On brûle les livres et on a des exemples très fréquents de brûlement de livres. Vous avez peut-être entendu parlé d'un certain nombre d'épisodes, par exemple, du talmud comme ça a été fait en 1242, tout simplement parce que là le calife de Gênes, calife chrétien, répand des abominations du point de vue de l'église dominante, des abominations sur les chrétiens, sur Jésus en particulier. Donc on brûle le talmud qui continuera néanmoins d'être distribué par la communauté juive, mais un petit peu silencieusement. 1242 c'est du temps de St Louis, qu'on y réfléchisse.

L'image que je vous montre là est une des rares que j'ai réussi à capturer, il s'agit d'une gravure exécutée par un catalan Pedro Berruguete au début du XV<sup>ème</sup> siècle et qui relate un

épisode de la vie de St Dominique, il s'agit d'un miracle qui a lieu à Fanjeaux, pas très loin de Toulouse, l'ordalie par le feu, c'est à dire que des hérétiques et St Dominique de Guzman, le fondateur de l'ordre des dominicains, se disputent et les uns ne parviennent pas à l'emporter sur les autres. La solution c'est l'ordalie, puisque aucun accord ne se dégage, on va voir qui est le plus fort : c'est une très vieille technique connue depuis l'ancien testament, pratiquée dans l'ordre judiciaire en France notamment jusqu'au début du XII<sup>ème</sup> siècle.



Et bien donc, du temps de St Dominique, dans les années 1210, 1220, on fait l'expérience : on va jeter les livres des hérétiques et la bible au feu et on verra quel est le livre qui ressortira indemne. Ceci pour rappeler que l'épreuve du feu peut-être aussi discriminatoire, elle peut être un châtiment, on brûle les livres pour manifester son mécontentement, son désaccord profond avec les thèses qui y sont développées. C'est le sort que connaissent certaines œuvres de Pierre Abélard à deux reprises, en 1121 et en 1140. Cela dit Abélard était assez malin pour avoir fait distribuer un certain nombre de copies de ses livres puisque nous connaissons presque toutes ses œuvres.

Je reviens à mon propos, je me suis livré à une petite digression, donc au XII<sup>ème</sup> siècle, on réfléchit sur ce que peut-être l'erreur, sur les moyens de la juger ; hors le XII<sup>ème</sup> siècle c'est aussi le temps où on se met à réfléchir sur l'histoire, l'histoire universelle, et l'on divise l'histoire du monde en période, l'histoire du monde en états. L'Église, les états successifs, les chroniqueurs décident de ce système de l'histoire, surtout à partir de la conquête de Jérusalem en 1099 au temps de la croisade. Ce thème de guerre, glorieux à leur yeux, a ouvert une ère nouvelle, qui n'a pas duré beaucoup, à vrai dire, car vers 1187 la ville de Jérusalem est reprise par les Sarrasins, comme on les appelle alors, hors dans la pensée qui domine chez les occidentaux chaque âge qui commence s'ouvre sur une réformation, sur un renouveau. Ceci est important car on a trop tendance à croire que la réforme commence au XVI<sup>ème</sup> siècle, c'est quelque chose de permanent dans le monde occidental ; je ne parle pas du monde Byzantin, ainsi chaque âge de renouveau s'achève sur une catastrophe, toujours causée par les errements, le désordre.

Je dis ça parce que, dans cette conception de l'histoire, on passe d'un état à un autre, chaque nouvelle phase, âge ou état contient l'introversion du précédent comme la pénitence. On passe ainsi d'une forme politique et juridique à une autre, et ceux qui s'obstinent à suivre les règles précédentes sont dans l'erreur : ainsi les juifs du temps de St Paul, dit Pierre Abélard, s'évertuent à prôner la loi Mosaïque alors que celle-ci était périmée et détruite, abolie, n'avait plus cours. Ceci est intéressant parce que cela montre bien que l'erreur participe d'une vision globale de l'histoire, de plus en plus, au cours des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles notamment, dans un temps, je l'ai évoqué

avec la prise de Jérusalem, dans un temps où se passent des événements majeurs pour la conscience de l'histoire.

A propos de l'erreur, il y a des erreurs, disent les maîtres du XII<sup>ème</sup> siècle, qui ne sont pas trop graves comme le mensonge ; ça c'est commun, l'impiété c'est un peu plus grave.

L'impiété c'est une erreur parce que l'impie, disent les maîtres, ne rend pas compte de la vérité. Elle rend compte de ce qui plaît, elle rend compte de la mode ; l'erreur, donc, c'est la soumission à la mode, donc la soumission à ce qui change sans cesse, alors que la vérité, elle, est immuable, Dieu en a décidé ainsi. En fait on réfléchit de plus en plus sur le bénéfice du doute : à propos du mariage, on signale ainsi, dans les traités de droit de l'époque, très souvent, les problèmes liés au mariage : à l'intérieur du couple, il y a des erreurs, on parle très souvent d'erreur, des erreurs de perception.

Un cas qui est assez récurrent, qui m'étonne sans cesse, c'est celui du mariage avec une femme qui a pris la place de la promise : quelqu'un c'est fiancé avec une femme et en fait c'est une autre qui devient l'épouse. Alors voilà, là il y a eu une erreur, en quelque sorte, dans le chemin qui était programmé, il s'est passé quelque chose de bizarre. C'est très curieux car on retrouve exactement le même exemple dans la somme théologique de St Thomas d'Aquin au XIII<sup>ème</sup> siècle.

C'est quelque chose qui passe d'un siècle à l'autre comme un fait qui parle au gens. Je ne veux pas dire que les cadres juridiques décrivent des réalités quotidiennes, je veux simplement dire que, sur l'erreur, il faut savoir faire preuve de temps en temps de prudence.

J'en viens maintenant à la diabolisation de l'erreur. L'erreur devient de plus en plus insupportable au cours du XII<sup>ème</sup> siècle, parce qu'il y a des contestations au sein des sociétés occidentales. Des contestations qui touchent à la doctrine, et, parce qu'elles touchent à la doctrine religieuse, elles atteignent aussi l'ordre politique, c'est pourquoi il y a toujours des réactions fortes, de plus en plus fortes.

De ce fait les clercs vont se focaliser sur la dénonciation de l'erreur, ils appliquent l'erreur à ces groupes d'hérétiques qui ne comprennent pas ce qu'est la vraie vie, la vie apostolique. Ces hérétiques, ces dissidents, je préfère parler de dissidents, c'est un peu plus "soft", ces dissidents prônent la vraie vie apostolique. Ils sont dans l'erreur disent les clercs, les maîtres qui disent que la vraie vie apostolique c'est celle dont parlent les évangiles, oui mais c'est exactement ce que disent les dissidents qui disent, en effet, vivons comme dans les évangiles, et évidemment les églises institutionnelles sont sur le fil du rasoir.

Il va falloir donc arriver à se déterminer sur des positions de plus en plus fermes, et le travail de ceux que l'on appelle les scolastiques, c'est à dire les maîtres des écoles, des grandes écoles, ceux qui vont devenir professeurs dans les universités qui sont créées dans la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle début du XIII<sup>ème</sup> siècle, l'université de Paris étant, dès les années 1120, l'université de référence. Donc au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, les scolastiques ont voulu fonder la science absolue, puisque cet ordre du monde est attaqué, puisque Dieu néanmoins a donné tous les outils pour qu'une société soit ordonnée, pour que la chrétienté puisse poursuivre son chemin vers la perfection, il faut imaginer qu'il y a un ordre universel, un ordre logique, cohérent.

Et bien c'est ce que cherchent tous les scientifiques de ces époques, une logique, une cohérence dans cette existence du monde. C'est ce qu'ont réalisé, dans leur système de pensée, les grands maîtres de la scolastique et un, en particulier, Thomas d'Aquin, qui écrit dans les années 1240, 1260, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Gaiet et d'autres Dominicains parmi les disciples de St Dominique. Bonaventure, comme Thomas d'Aquin d'ailleurs, sont du côté Franciscain (St François d'Assise), deux ordres religieux qui sont nés dans les années 1210.

Ces scolastiques tentent d'écrire une synthèse absolue pour l'ensemble des sciences. Et d'abord, au sommet de l'édifice scientifique se trouve, pour eux, la théologie ; la somme théologique de Thomas d'Aquin livre en quelque sorte la synthèse sur cette pensée universelle qui permet d'écarteler toute erreur, on a des solutions.

Encore au XX<sup>ème</sup> siècle, les disciples de St Dominique, les Dominicains, poursuivent assidûment la lecture des œuvres de Thomas d'Aquin. Celui-ci donc écrit une synthèse qui reste éblouissante. Il témoigne en tous cas d'une confiance absolue dans l'ordonnance divine du monde

créé et dans les capacités de l'esprit humain de penser ce monde créé, donc à dire la vérité, quitte après d'échapper à l'erreur.

Cela conduit au postulat de la théologie comme science au XIII<sup>ème</sup> siècle « *l'erreur n'a pas de place normale dans le système du monde* ». Mais dans la cosmologie, Thomas d'Aquin a travaillé sur le système céleste. Il a écrit un traité sur le ciel, en faisant un commentaire d'ailleurs, des œuvres d'Aristote ; je cite ici : « *l'intellect (donc la pensée dans son abstraction idéale) en lui même ne peut se tromper, c'est par un mauvais fonctionnement (dysfonctionnement) de la raison que l'intellect tombe dans l'erreur* ». Et là je vous renvoie à la somme théologique de Thomas d'Aquin référencée, répertoriée et qui permet aux spécialistes de trouver le lieu où l'on trouve les bonnes réponses aux bonnes questions.

Pour Thomas d'Aquin et ses contemporains, il y a deux causes d'erreurs :

- D'une part l'obsession des faits particuliers, s'arrêter aux petites choses, aux petits événements, c'est à dire l'incapacité à prendre du recul, à brasser la totalité, c'est à dire le manque d'esprit de synthèse.
- La deuxième cause d'erreur, c'est le laisser aller des sentiments, l'abandon à l'empire des passions.

Si l'on se soustrait à ces deux dangers là, l'obsession du particulier et la soumission aux passions, alors on est sur le chemin de la vérité, on tombera moins facilement dans l'erreur.

L'erreur la plus grave, la plus détestable et honteuse, dit St Thomas, à trait au premier principe, à la nature de Dieu. Là, quand on touche à la nature de Dieu, il faut faire très attention, et il est facile de parler de Dieu et de se retrouver plongé dans une erreur doctrinale. Sur Dieu, personne ne peut rien dire puisque personne ne l'a jamais rencontré. Celui qui erre sur l'essentiel dénature toutes les vérités qui découlent de cet essentiel ; il s'abandonne au faux jugement et se vautre dans l'erreur : d'où ce postulat d'une science parfaite exclusive de toute erreur.

On arrive à la nécessité de dénoncer, deux courants forts au XIII<sup>ème</sup> siècle.

- Le premier des courants forts est celui des superstitions : elles obnubilent les êtres humains. Le terme superstition n'a pas été inventé à l'époque des lumières, il est très clairement utilisé en abondance par les camarades de Thomas d'Aquin.

Par superstitions, on entend ces croyances qui régissent la vie, qui ne sont pas articulées sur une réflexion théologique d'ensemble, ces croyances qui font que si l'on place un petit bébé à côté d'une pierre sise un peu à l'écart du village, le lendemain matin on le retrouvera en pleine forme, de petit être chétif malade, il est devenu un petit enfant très solide, par exemple.

Il y a d'autres superstitions, celles, par exemple, qui font croire aux habitants d'un village de la Bresse, Châtillon-sur-Chalaronne, qu'il faut croire aux vertus miraculeuses d'un Saint, Saint Guinefort. Dans ce petit coin de la Bresse, on le connaît encore en tous cas au XX<sup>ème</sup> siècle, comme le révèle un Saint Dominicain qui va devenir quelques années plus tard maître général de l'ordre Dominicain vers l'année 1360, il s'agit de Humbert de Romans.

Ce dominicain apporte les preuves que ce Saint Guinefort est bien le fruit d'une superstition. Saint Guinefort, en fait, c'est le lévrier d'un seigneur du lieu ; un jour le seigneur était parti batifolé dans la campagne, et ce lévrier a sauvé leur petit garçon qui avait été attaqué par une bête sauvage. Le lévrier a été retrouvé tout ensanglanté à côté du berceau du bébé et ce lévrier est devenu, en quelque sorte, l'objet de vénération. Superstition, évidemment : il n'y a pas besoin d'être un grand rationaliste pour comprendre que c'est un errement de l'admiration humaine. Voilà c'est le premier grand combat, de ces rationalistes, en quelque sorte, que sont les scolastiques contre l'erreur des superstitions

- Le deuxième combat est celui contre les hérétiques, ceux qui ont fait le choix conscient du mal. On peut rappeler que, parmi les clercs, ce que disait déjà St Paul aux corinthiens, il dénonçait : ces hommes là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs déguisés en apôtres du Christ, et cela n'est pas étonnant parce que Satan lui-même se déguise parfois en ange de lumière.

Donc, sans cesse, il va falloir essayer de donner des outils qui permettent de distinguer l'ange de lumière, le vrai, celui qui est envoyé de Dieu. L'hérétique est donc le maître de l'erreur. Tous les discours des hérétiques, c'est constant dans la littérature polémique du milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, sont placés sous le signe de la subtilité. Un discours trop subtil est forcément dangereux, car l'erreur doit se trouver entre les mots. Tout discours doit être clair.

Dans le cas des discours hérétiques, on parle de discours *subtiles exceptiones*. Dès les années 1180, une série de bulles pontificales et de prescriptions d'ordre public, c'est à dire authentifiées par les rois et les empereurs, organisent le combat contre l'hérésie. Le bras séculier et le bras spirituel sont côte à côte, travaillent ensemble, de plus en plus, à cet époque là.

Cela implique tous les responsables de l'Église, mais aussi tous les rois, princes et seigneurs de toute la Chrétienté latine. C'est ainsi qu'à Vérone, en 1184, a été publiée la *decretate ad abolendam*, faite pour abolir l'erreur des diverses hérésies qui commencent à pulluler dans la plupart des pays du monde. Il faut savoir qu'au Moyen Age, les documents pontificaux sont désignés par les premiers mots du texte. Qu'évoque ce texte? Il y est demandé que tout archevêque, que tout évêque, par eux mêmes ou par leurs archidiacres aillent deux fois par an dans la paroisse où habiteraient éventuellement des hérétiques et là qu'ils obligerait des hommes de bon témoignage, de bonne foi et, éventuellement, tous les voisins, à jurer que, s'ils avaient connaissance d'hérétiques ou d'autres faisant des petites réunions secrètes définies par le terme de *conventicule*, ils les dénonceraient. En effet, au Moyen Age, les *conventicules* sont la marque de l'hérésie et des groupes d'hérétiques, car à cette époque, il n'est jamais bien vu de se réunir secrètement. Ces bons chrétiens, donc, s'empresseraient de l'indiquer à l'évêque. Dénonciation ! C'est une règle impartie à tout le monde ; autant clerc que laïc, et quel que soit leur niveau de responsabilité. Ce document est un document majeur dans la justice occidentale. Dénoncer la faute, dénoncer l'erreur, sans cesse.

A partir de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, un système répressif va pouvoir se répandre pour contrôler les faits et gestes de tous les individus sous la menace de peine grave comme l'excommunication pour ceux qui n'auraient pas dénoncé.

Tout cela est fait sur la base d'une théorie, qui est parfaitement organisée, qui est révélée très clairement par les grands scolastiques du XIII<sup>ème</sup> siècle, puisque l'erreur est un dévoiement, un déraillement de la raison, un égarement.

Il faut le rappeler, l'erreur découle véritablement de la raison qui a perdu en quelque sorte son chemin. La conscience se trompe non par suite d'une défaillance de la partie suprême de l'âme, mais par une faute de la raison. L'erreur de conscience peut être absoute ou excusée, quand elle procède de l'ignorance. Le salut pour ceux qui ne veulent pas trop en dire est de prétendre ne pas savoir : « *j'ai tout ignoré* ».

Exemple de Saint Thomas d'Aquin : si quelqu'un veut coucher avec sa femme pour le plaisir, c'est à dire sans volonté de procréer, suivant la doctrine officielle, il projette un péché véniel. S'il s'en va avec une autre que son épouse, il commet un péché mortel. Dans un autre cas si une autre femme prend la place de l'épouse sans que l'épouse en question ne s'en aperçoive, cela ne serait qu'un péché véniel.

Au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, la théorie est parfaitement en ordre. Cette théorie est d'une rationalité imperturbable parce qu'elle se fonde sur une perception, sur une vérité universelle.

Évidement c'est un petit peu gênant, quand on se met à réfléchir sur les livres des juifs, sur les livres des musulmans, parce qu'on ne trouve pas exactement la même approche. Mais néanmoins n'oublions pas que sur les questions scientifiques, comme la cosmologie, juifs, musulmans et chrétiens partagent en fait les mêmes sources scientifiques et que donc il y a une possibilité d'un certain accord sur ces vérités intemporelles.

La diabolisation de l'erreur, comme une évidence, qu'il faut voir maintenant au cour des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, cette diabolisation repose d'abord sur une source : l'erreur provient des démons qui, eux mêmes, se sont séparés de Dieu. L'erreur gît dans l'intellect des démons. C'est une croyance qui est partagée par tous, y compris par les hérétiques. Tout le monde est d'accord là dessus. Ensuite, les démons distillent l'erreur chez ceux qu'ils veulent

acquitter, chez ceux dont ils ont réussi à envahir l'esprit et qu'ils possèdent. On peut donc parler véritablement de diabolisation de l'erreur.

Celle ci n'est pas véritablement imputable à l'homme : elle vient du démon qui s'est emparé de l'esprit de l'homme ou de la femme. Autrefois, c'est à dire avant le XIII<sup>ème</sup> siècle, un bon exorcisme, un charme prononcé, aurait suffi à écarter le danger.

Désormais, il y a l'excommunication, formule qui s'est répandue, car avant cela elle était réservé à quelques cas hyper rarissimes. A partir de l'an mille on se met à excommunier à tour de bras tous les fauteurs, tous ceux qui gênent.

A l'excommunication qui montre publiquement le coupable, on associe une sentence publique d'hérésie, qui livre le coupable au bras séculier, c'est à dire qui le condamne véritablement à une peine physique, et généralement il s'agit de la mort. A partir du milieu XII<sup>ème</sup> siècle, le coupable d'hérésie tombe entre les mains de la justice publique, et non plus dans les seuls bras de la justice ecclésiastique. La conséquence est, naturellement, ce qu'un historien a appelé, l'Église persécutrice.

Jamais, dans le Haut Moyen Age, on aurait pu imaginer, jamais on aurait pu démontrer la réalité d'une persécution exercée par les Églises chrétiennes. A partir de la fin XII<sup>ème</sup> siècle, la chose est parfaitement certaine. Je suis absolument d'accord avec Robert Moore (*La persécution : sa formation en Europe*, 1986) qui a fait cette démonstration implacable : « *Excommunier c'est exclure de la communauté* ».

Hé bien, c'est ce que fait l'évêque de Paris qui l'ordonne vers 1205, à tous ses prêtres. Il leur est prescrit d'excommunier, en général, tous ceux qui auront conspiré contre leurs prêtres ou leurs églises, conspiré sur le plan doctrinal. A partir de la doctrine, on peut dessiner un spectre assez large de l'erreur : dénoncer, punir. C'est ainsi qu'on va voir apparaître l'inquisition.

L'inquisition naît d'un perfectionnement des méthodes d'enquête : *Inquisitio* signifie enquête, recherche, qui a lieu entre 1200 et 1231. Elle aboutit à une bulle qui fonde un corps d'inquisiteur bénéficiant de la protection pontificale en 1231. C'est pour ainsi dire l'acte de naissance de l'inquisition.

A ce moment là, l'erreur est de plus en plus sévèrement encadrée. On ne se contente plus de demander, à tout le monde, de dénoncer à qui mieux mieux, mais on va se donner les moyens de faire avouer. C'est quelque chose d'assez fascinant dans l'histoire de la justice occidentale que de voir apparaître ce mécanisme de l'exclusion de l'erreur.

Évidemment, cette exclusion revient à une diabolisation parce que le fauteur est nécessairement coupable pour les raisons que je vous ai dites : raisons doctrinales, raisons théologiques. Il est habité par le démon et ce démon représente un danger pour la société ; donc, il faut en finir. C'est pourquoi petit à petit on va multiplier les actes de répressions menant un certain nombre d'individus au bûcher.

Encore une fois, il faut le redire sans cesse, ça n'est pas le fait de l'Église occidentale, latine, romaine uniquement, c'est le fait d'un ensemble au sein de toutes les sociétés des XII<sup>ème</sup>, XIII<sup>ème</sup> siècles, où le bras séculier et le bras spirituel marchent la main dans la main. Nous avons donc l'aveu, la pénitence, l'accomplissement de la peine. Il suffit d'avoir mis le pied sur le chemin de l'erreur absolue pour encourir une peine. Cette peine doit être sévère, elle doit être fantastique, doit impressionner : donc le bûcher. Ou, si on a su avouer intelligemment, on peut être condamné à ce qu'on appelle, dans la France méridionale : le mur. On est enfermé dans une cellule à vie. Sans le châtimeut pas de rémission.

Il faut préciser quand même qu'Avignon a été la cité de toutes les rémissions au XIV<sup>ème</sup> siècle, après toute cette grande mise en forme, en quelque sorte, de la Chrétienté latine grâce au savoir des universitaires du XIII<sup>ème</sup> siècle : Thomas d'Aquin par exemple qui enseignait à Paris.

Avignon, siège des papes pendant un temps, est la cité d'où l'erreur peut être évacuée par les moyens les plus humains que l'on peut imaginer. C'est à cette époque là, au XIV<sup>ème</sup> siècle, depuis Avignon, que l'on multiplie les interventions de ce qu'on appelle la pénitencerie apostolique qui permet, à l'aide d'un peu d'argent, de petites compensations, de résoudre tous les problèmes

de l'erreur, sauf ceux de l'hérésie. Autrement tout peut s'arranger grâce à l'intervention de la pénitencerie apostolique et à son immense sagesse très humaine.

Idéalement, on aurait dû aboutir à une Chrétienté latine occidentale libérée du joug de l'erreur. Mais vous savez que les hommes sont ce qu'ils sont, et que les femmes aussi, les hommes et femmes ne s'affranchissent pas aussi facilement des contraintes de la temporalité et ne marchent pas toujours unanimement sur les chemins de la vérité : c'est pourquoi l'erreur reste et nous guette.

**Question** : Le statut de l'erreur dans les textes de fiction de cet fin du XII<sup>ème</sup> siècle redoutable, quand les maîtres scolastiques sont impitoyables. C'est donc la littérature de Chrétien de Troyes qui publie dans les années 1180 où dans les personnages qu'il décrit comme Lancelot, Perceval, Gauvain, l'erreur n'est jamais volontaire elle se fait dans l'ignorance.

Les personnages traversent des phases de déraison et de folie et, à la fin, ils aboutissent à un perfectionnement moral ou à la pénitence. Je voulais savoir quel était ce statut, pour vous ? Est-ce une littérature didactique qui montre la vertu spirituelle de l'erreur ou bien Chrétien de Troyes s'appuie sur une autre philosophie ? En prépare-t-il une autre ? Quel est son statut par rapport aux philosophes et aux maîtres de la scolastique?

**Réponse** : Un roman crée les conditions d'une méditation. Le roman courtois, chez Chrétien de Troyes, correspond exactement à ce monde environnant où les choses ne sont pas encore figées, où il y a une véritable invention psychologique dans les éléments qu'il développe. C'est vraiment un grand auteur, le chevalier à la charrette etc. C'est une époque absolument magnifique dans l'histoire de la littérature française, qui est difficile à lire pour nous aujourd'hui. On voit chez Chrétien de Troyes apparaître vraiment les premières synthèses d'une conscience psychologique chez l'individu, chez le chevalier : en l'occurrence, les personnages que l'on invente pour satisfaire, pour délasser le public des cours aristocratiques.

A cet époque là, il ne peut s'agir que des chevaliers, des gens de la haute société, ce ne sont pas les rustres qui vont enseigner quelque chose à ces gens là. Cette invention correspond à une époque où encore beaucoup de choses sont permises, alors que les juristes et les ecclésiastiques mettent au point les outils d'un contrôle social, qui n'a plus grand chose à voir avec la psychologie et avec l'attitude critique que l'on remarque chez un certain nombre de chevaliers errants parmi les personnages des romans courtois.

Chrétien de Troyes est à la limite exacte de ce moment où l'on passe d'un système assez littéral de maîtres comme Pierre Abélard, au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, à celui de la grande scolastique du XIII<sup>ème</sup> siècle, où là on se trouve dans un système ferme d'une cohérence presque parfaite et toujours impressionnante.

**Question** : Le terme d'erreur ou de faute est toujours lié à la montée en puissance d'un groupe dominant, que ce soit l'Église ou le pouvoir, qui va entraîner le jugement des personnes qui ne sont pas dans la norme, comme des hérétiques ou des gens qui commettraient des erreurs etc... on a un groupe de pouvoir qui empêche l'individu de s'exprimer.

La montée en puissance du pouvoir de l'Église passe d'un mouvement de tolérance, parce qu'elle n'est pas assez forte au début du Moyen Age où elle ne maîtrisait pas toutes la hiérarchie de la "*petite noblesse*" qui existait, à une situation où plus elle devient forte et moins elle devient tolérante.

Les personnes qui ne s'intègrent pas à cette puissance sociale sont de plus en plus rejetées ou chassées.

**Réponse** : La vision présentée n'est qu'une vision d'ensemble compte tenu des contraintes de l'exercice.

Maintenant au sein de chaque société, on organise des espaces de liberté où un certain nombre de gens, un petit peu audacieux, peuvent se livrer à des expériences. Par exemple citons l'expérience de Pierre Abélard et Héloïse qui a beaucoup surpris leurs contemporains, mais on ne les a pas gênés, lui peut-être davantage parce qu'il était un petit peu prétentieux, mais elle est restée très respectée.

On peut également citer le cas des mystiques qui commencent à pulluler précisément au moment où se met en place ce système d'ordre universel.

Ces expériences sont favorisées pour échapper à cet ordre bien carré, bien rigoureux. Tout ceci vient de l'ordre religieux, mais je pense que dans l'ordre social, on repère des choses de ce genre. Le cas des chevaliers au XII<sup>ème</sup> siècle est presque aussi exemplaire : on leur accorde un certain nombre de facilités. Ensuite, ils devront intégrer l'ordre et les règles de la noblesse, mais au XII<sup>ème</sup> et jusqu'au début XIII<sup>ème</sup> siècle, ils jouissent d'une certaine liberté.

Autrement, il existe des zones, comme des zones franches, où les individus peuvent, malgré tout, se livrer à des expérimentations tout à fait admises dans un certain nombre de sociétés.

Dans les sociétés occidentales, cela a relativement bien marché donc, sauf pour les hérétiques. Les hérésies deviennent insupportables parce que la doctrine doit être cohérente.

En effet, on est en train de fabriquer une théologie universelle qui ne laisse pas de place à l'erreur.